

tenaires, souvent des TPE qui n'ont pas forcément les connaissances juridiques ni les ressources pour mettre en place les démarches nécessaires. Ces sociétés sont accompagnées pour la mise en place des bonnes pratiques au niveau RH, pour les questions d'employabilité et de protection des salariés.

Des contraintes payées en retour

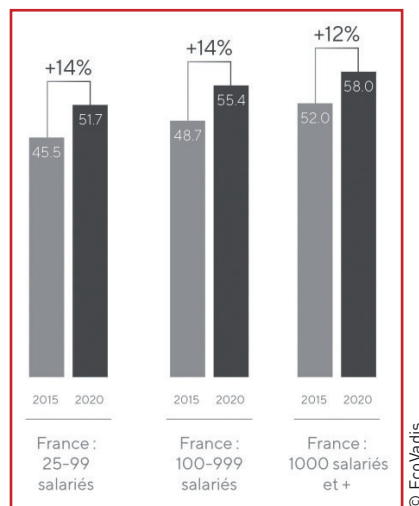
Certaines PME ont sauté le pas, et le font savoir. C'est le cas de Logsytech, groupe de logistique implanté en Île-de-France et sur l'île de la Réunion, qui compte 160 salariés dans ses six filiales et réalise un chiffre d'affaires de 20 M€. La mise en place de la démarche RSE a été réalisée en 2019 sur la demande d'un client. L'entreprise a été accompagnée par une consultante de l'Afnor. Patrick Foillard, le président du groupe, est en première ligne, avec un engagement important de l'ensemble du Codir, dont les membres représentant les différentes entreprises du groupe ont chacun eu des demandes de clients. « *Le premier objectif était l'environnement, avec le tri des déchets carton et plastique, explique Thierry Degivry, directeur qualité. Il a été atteint, et nous avons été certifiés Gold par EcoVadis en octobre 2021.* » Ce fut ensuite au tour des relations commerciales avec l'ensemble de ses clients (SFR, Nokia, FDJ, EDF, Weight Watcher, etc.), qui avaient déjà commencé une démarche RSE. « *Et nous-mêmes entraînant nos fournisseurs qui ne sont pas encore dans la démarche.* » Pour ses appels d'offres, Logsytech introduit toujours la RSE dans le cahier des charges. « *Cela fait partie*

La France bonne élève, la logistique en retrait

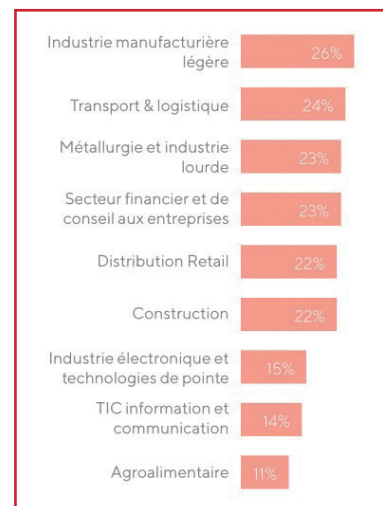
Selon l'édition 2021 de l'étude réalisée par le médiateur des entreprises et EcoVadis, les entreprises françaises de toutes tailles se placent au troisième rang mondial avec un score global de 54,3, en progression. Sur la période 2015-2020, le score est fonction de la taille des entreprises : les entreprises de moins de 100 salariés ont 7 points de retard par rapport à celle de plus de 1 000 salariés. La progression est plus forte entre 2015 et 2020 chez les PME. EcoVadis a évalué 30 000 entreprises en 2021, dont 65 % de PME et 20 % de TPE. « *Dans les petites entreprises, le manque d'une personne motivée pour lancer la démarche est l'un des principaux freins, explique Sylvain Guyoton, vice-président chez EcoVadis. Mais cela est en train de changer avec l'arrivée de la nouvelle génération.* »

Les entreprises du transport et de la logistique ont encore des progrès à réaliser : parmi les différents secteurs, elles se placent en avant-dernière position avec 24 % d'entre elles qui ont un niveau « *intangible ou incomplet* ».

Au-delà des incitations, comme les contraintes réglementaires et la pression des commanditaires, la crise sanitaire a montré l'intérêt de mener une politique RSE. « *Les entreprises qui sont les mieux notées en RSE sont celles qui ont le mieux résisté. Cela donne un argument supplémentaire aux donneurs d'ordres.* » Les difficultés d'approvisionnement depuis l'Asie ont provoqué une réflexion sur la chaîne logistique. Le juste-à-temps est remplacé par le au cas où, on recherche des fournisseurs en Europe, avec pour conséquence un rééquilibrage du transport qui a un impact positif sur l'aspect environnemental, et donc sur la note RSE. De plus, les entreprises les mieux classées en RSE, en particulier sur l'environnement, montrent une résistance supérieure et sont moins touchées par l'actuelle augmentation du prix de l'énergie.



Performance RSE 2015-2020 par taille d'entreprise



Part d'entreprises de niveau RSE incomplet en 2020

de la charte qui a été signée par l'ensemble des membres du comité de direction et c'est devenu une obligation », souligne Thierry Degivry.

La démarche RSE s'est appuyée sur le référentiel de

2018, « *qui fait un peu peur au départ* ». Elle nécessite des investissements, en interne comme en externe. « *Cela implique un bon dialogue avec les délégués du personnel, entre les dirigeants des différentes*



Sur la demande d'un client, la PME Logsytech a mis en place sa démarche RSE en 2019, accompagnée par l'Afnor.

entités du groupe, alors que la RSE n'est jamais au départ une priorité. Nos priorités, c'est de préparer les colis, les expédier, s'assurer qu'ils arrivent en bonne et due forme. Nous avons par exemple remplacé le calage en plastique présent à l'intérieur des colis par du papier kraft, il faut travailler dif-

féremment, former les préparateurs de commandes. » Autant de choses qui demandent beaucoup de pédagogie et de contrôles. « Pour les salariés, c'est une nouvelle contrainte, mais ils la vivent aussi dans leur vie de tous les jours et la partie environnementale est maintenant dans l'esprit de tout le

monde. Il n'y a pas eu de retours négatifs, mais je ne dis pas qu'il n'a pas fallu taper parfois sur la table sur certains sujets. » Un sentiment de fierté d'appartenir à un groupe qui fait des efforts dans le domaine de l'environnement existe, et il est d'autant plus fort quand des clients viennent visiter l'entreprise.

La mise en place de la démarche RSE a apporté son lot de contraintes, mais a entraîné l'arrivée de nouveaux clients. « Le coût de la mise en place de la RSE est un investissement, conclut Thierry Degivry. Certaines sociétés du groupe n'avaient des clients que de petite ou moyenne taille, elles travaillent aujourd'hui également avec de grands groupes et ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. » ■

Les clés de la réussite

L'expérience des ETI et des grandes entreprises peut servir aux PME.

Quelques éléments clés :

- Le chef d'entreprise a un rôle moteur et doit montrer son engagement.
- La communication interne est un point essentiel. Les équipes doivent comprendre l'enjeu et ce qu'implique la mise en place de la démarche pour emporter leur adhésion.
- Avancer étape par étape, avec une approche hiérarchisée.
- Tisser des liens durables avec les partenaires, dans l'optique de construire des projets à long terme et de fidéliser les clients vers des engagements réciproques.
- Intégrer les communautés locales dans les engagements sociétaux.